



Mon associée ne respecte pas le repos hebdomadaire des salariés

Par **CENTRE DE BRONZAGE**, le **20/06/2009** à **20:27**

Bonjour,

Je me retrouve dans une position très délicate.

Je suis associée à une co-gérante (responsable à 50/50) qui impose à une des salariées de travailler sans interruptions.

Elle a travaillé du lundi au vendredi et lui impose de travailler tout le week-end tandis qu'il y a une personne déjà en poste, et lui demande d'être là aussi toute la semaine prochaine.

Samedi mon associée a demandé à l'employée de se présenter à 8h30. Elle s'est en effet présentée et je lui ai demandé de rentrer se reposer.

Mon associée l'a rappelé 15 mn plus tard pour lui demander de respecter le planning qu'elle lui a imposé malgré mon refus.

J'ai tenté de contacter l'inspection du travail afin de me protéger de ses agissements contraires à la réglementation mais malheureusement ils sont injoignables.

La salariée a accepté de me faire une attestation afin de me décharger de la situation.

Que puis-je faire afin de protéger la salariée et pour faire comprendre à l'associée qu'il y a des règles à respecter et qu'on ne peut pas faire tout et n'importe quoi?

Surtout puis-je me protéger? Mon statut de co-gérante me met-il dans une position délicate même si je marque mon désaccord??